

**Un Manifeste pour  
mobiliser autour de  
« La Seine-Saint-Denis,  
territoire d'eau »**



2019

## Un constat initial : La nécessité de refonder, ensemble, la politique dédiée à l'eau



*Des ateliers en interne et avec les acteurs du territoire (secteurs de l'aménagement et de l'eau) pour examiner ensemble des scénarios de changement.*

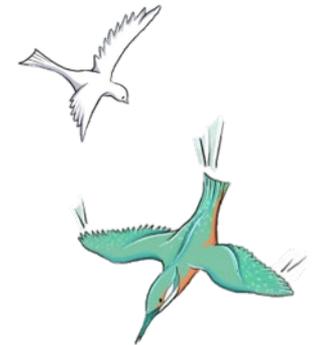
En 2019, une étude a été commandée par le Département pour **mettre à plat sa politique** en matière de valorisation de l'eau dans la ville (promotion de l'infiltration de l'eau de pluie, des techniques dites « alternatives »).

Le groupement d'études sélectionné mobilise les sciences sociales de l'environnement (AScA), l'urbanisme et l'hydrologie urbaine (ATM) et le droit de l'environnement (ENJEA Avocats) pour aider à interpréter les informations collectées en entretiens et en ateliers collectifs.

→ Ces réflexions mettent en évidence **l'intérêt de faire basculer l'eau d'un sujet technique et d'intendance à un statut principal dans les projets** qu'ils relèvent de l'aménagement, de l'environnement ou de la culture.

2024

# Un Manifeste pour mobiliser le plus grand nombre



Le Manifeste est un document court et richement illustré pour diffuser une nouvelle vision du territoire d'eau déclinée autour de 4 grandes ambitions.

Il est actuellement distribué et exposé aux partenaires pour mieux les inviter à rejoindre l'action. L'ambition est de le faire connaître le plus largement possible, y compris aux habitant·es.

# Un Manifeste pour 4 grandes ambitions politiques

## Ambition 1 : Proposer aux habitant-es une ville singulière

Après avoir connu des transformations majeures au cours des deux siècles passés qui ont conduit à faire de la Seine-Saint-Denis un territoire très urbanisé, où la place de l'eau en ville est devenue discrète, le territoire est aujourd'hui encore en mutation.

De nombreux projets de réaménagement, de rénovation des quartiers d'habitation et d'anciennes friches sont une chance à saisir pour créer un espace urbain original et qualitatif **ancré dans sa géographie et son histoire**. Intégrer l'eau dans nos villes permettra ainsi de **rompre avec des approches standardisées en matière d'aménagement**.

La présence de l'eau, temporaire ou pérenne, et les chemins qu'elle emprunte, créent des **espaces extérieurs partagés plus apaisés**, faisant la part belle aux mobilités douces et au vivant.





## Ambition 2 : Changer notre regard sur l'eau (de pluie) en ville

L'urbanisation nous a rendus dépendants du réseau d'assainissement pour gérer et évacuer le plus rapidement possible l'eau de pluie. La présence de l'eau en ville, porteuse de pollutions et maladies, a longtemps été dépréciée et rejetée. Pourtant, aujourd'hui, il est plus que jamais indispensable de réintégrer cette eau dans notre environnement pour qu'elle s'infilte, abreuve la végétation et permette de nouveaux usages grâce à des **aménagements originaux, esthétiques, ludiques et sensoriels.**

Par ailleurs, laisser sa place à la pluie est l'occasion de voir le paysage se transformer au gré des saisons et de se reconnecter au cycle de l'eau.

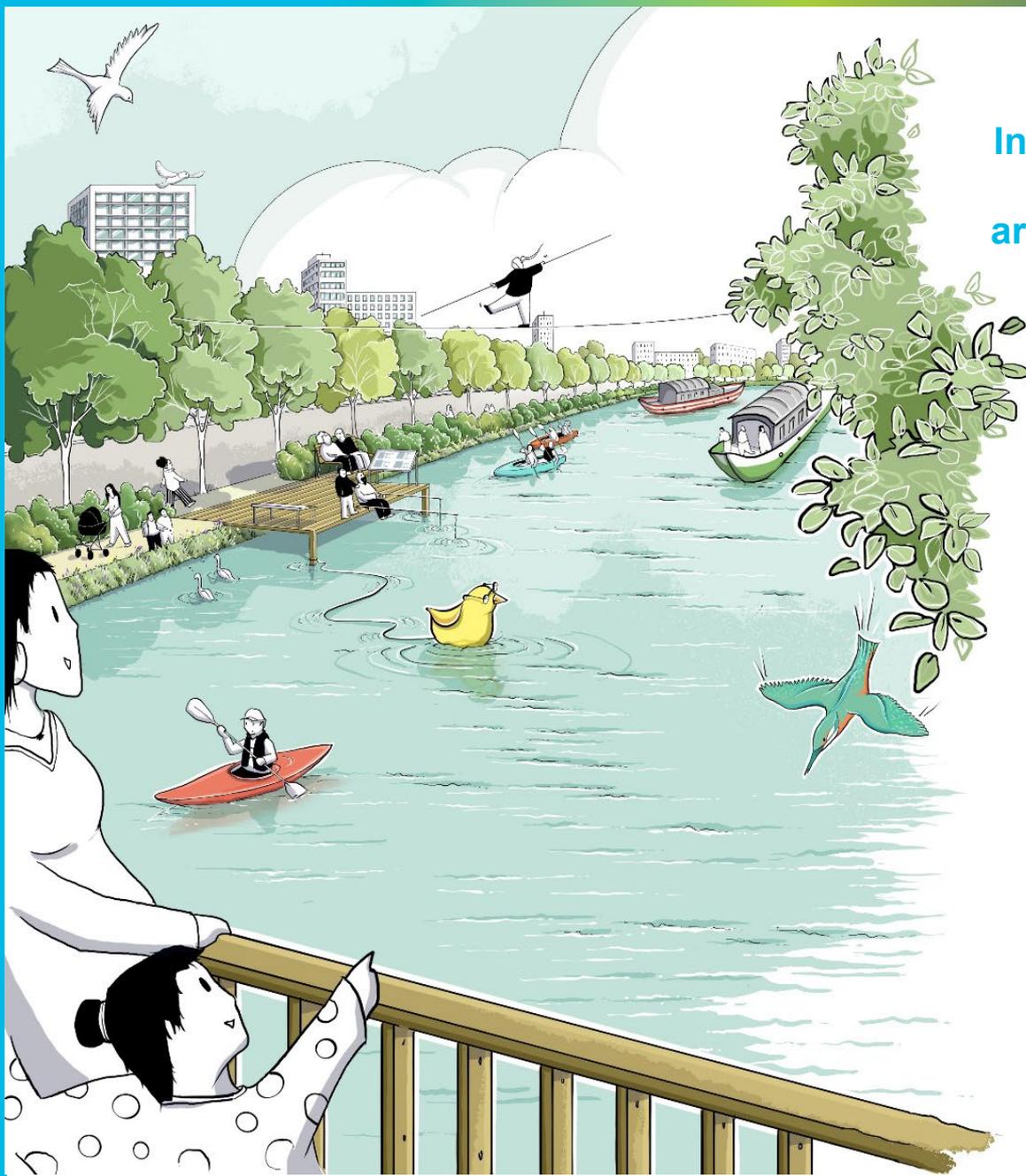


### Ambition 3 : Soutenir les transitions du territoire

Pour les sociétés humaines, l'eau est une ressource essentielle.

Qu'il s'agisse de renforcer la biodiversité ou de rafraîchir la ville, nous avons besoin de l'eau. Il ne s'agit pas de ne plus en consommer, mais de faire preuve de **sobriété**, en tirant partie des nombreuses ressources potentielles (pluie, sources, plans d'eau, cours d'eau parfois enterrés...).

Les enjeux sont aussi **sanitaires et sociaux**. La présence de l'eau, même discrète, apporte des bénéfices pour le bien-être et la santé physique et mentale des habitants.



## Ambition 4 : Inspirer avec l'eau de nouvelles propositions culturelles, artistiques ou entrepreneuriales

L'eau, élément à la puissance évocatrice et poétique par excellence, peut être **source d'inspiration**. Encouragées, les initiatives du monde associatif, culturel ou entrepreneurial tendent à transformer l'image, trop souvent dévalorisée, du Département aux yeux de ses habitant-es et à l'extérieur.

En reconnectant le territoire à son histoire via une attention particulière portée à l'eau, en valorisant son **patrimoine** naturel et bâti, matériel et immatériel liés à l'eau, la Seine-Saint-Denis redevient terre d'attache et d'ancrage. Une **culture partagée** du territoire peut alors s'y développer, croisant approches techniques et savoirs locaux.

# Le Manifeste entre en action(s) !



## LE MANIFESTE 4 AMBITIONS POLITIQUES



## LE PLAN D' ACTIONS

### DES ACTIONS HISTORIQUES RENOUVELÉES

À l'échelle de la  
stratégie territoriale  
pour accompagner la planification

À l'échelle de  
l'intervention opérationnelle  
en interaction avec les demandes  
sociales et leurs évolutions

### 4 OUTILS PARTENARIAUX ET TRANSVERSAUX

OUTIL 1 / Le Livret pour l'Eau

OUTIL 2 / Les cartes  
du Territoire d'Eau

OUTIL 3 / Le programme  
d'études partenarial

OUTIL 4 / Des espaces  
pour une culture partagée

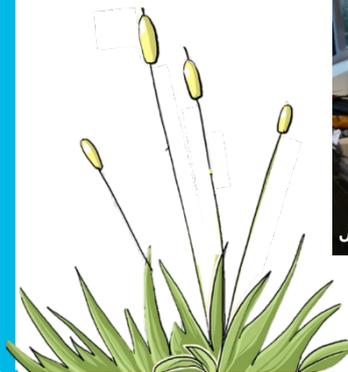
## Outil 3

# Le Manifeste et le Plan d'actions se déclinent en projets partenariaux - Exemples

Depuis son adoption en avril 2024 par l'exécutif départemental, la diffusion du Manifeste et l'application de son Plan d'actions poussent à renouveler nos façons de faire. Le Département cherche à **rencontrer et faire se rencontrer les acteurs·trices du territoire, à mettre en discussion les études et projets**, notamment par la concertation des habitant·es qui marque un renouveau des pratiques pour notre direction technique.

C'est la démarche qu'adopte le **programme d'études partenarial**, ouvert aux sciences techniques et aux sciences humaines et sociales. Un point d'orgue est mis à traduire les connaissances produites sous la forme de **supports diffusables au plus grand nombre** : création et mise à disposition d'une exposition, itinéraires de randonnée sur les traces de l'eau, podcast etc.

→ **Décider et construire ensemble les thématiques du Programme d'études partenarial**



## Outil 4

# Le Manifeste et le Plan d'actions se déclinent en projets partenariaux - Exemples



→ Un soutien aux projets associatifs participant à redynamiser la relation des habitants-es à l'eau

Mettre en œuvre l'ambition de redynamiser un « territoire d'eau » en partie perdu passe nécessairement par une intensification et un renouvellement de la relation habitante à l'eau.

Pour cela, le Département a choisi de s'appuyer sur le tissu associatif et culturel particulièrement dense et dynamique en Seine-Saint-Denis dans le cadre de son dispositif « Appel à Agir ». Il accompagne financièrement et sur le fond des **associations qui font avec les habitant.es** : chantiers participatifs, balades culturelles, classes d'eau dans les écoles et collèges etc. Ces projets participent à sortir l'eau du seul champ technique et à redensifier la compréhension et la perception de son rôle sur le territoire.



*Plantation collective d'un jardin de pluie sur d'anciennes places de parking à Aubervilliers (Aquacoop)*



*Balade archéologique sur le patrimoine de l'eau dans la ville (La tête ailleurs)*

## Outil 4

# Le Manifeste et le Plan d'actions se déclinent en projets partenariaux - Exemples

→ **Des ateliers internes pour mettre en discussion la réémergence de notre territoire d'eau**

L'organisation d'ateliers internes pour les agents départementaux constitue un levier pour diffuser de manière participative et collaborative une **culture de l'eau départementale**. Les ateliers proposés, ludiques et créatifs, cherchent à mettre en discussion les enjeux de l'eau dans la ville.

Ces rencontres permettent tout d'abord d'enrichir les approches et les actions à l'aide de l'**expertise et des sensibilités** des agents, mais aussi par leur collaboration, d'insuffler les enjeux de notre territoire d'eau dans leur quotidien d'habitant et de professionnel au contact des usagers.

Ainsi, ces ateliers internes sont un **outil d'appropriation** du territoire d'eau pour mieux le défendre et assurer sa réémergence.



Ciné-débat autour du film « Rivières Perdues » (Bâcle, 2012)



Atelier « Créez votre jardin de pluie ! »



Débat mouvant « La Seine-Saint-Denis, un territoire d'eau ? »

## Le Manifeste et le Plan d'actions se déclinent en projets partenariaux - Exemples

### → Des ateliers de concertation avec les habitants pour imaginer ensemble des aménagements d'eau

La Direction de l'Eau et de l'Assainissement est gestionnaire d'un réseau d'assainissement qui se compose, notamment, de **bassins de rétention des eaux pluviales** dont certains sont à ciel ouvert et en eau. Pour augmenter la surface d'« **espaces bleus** » accessibles aux habitant.es, le Département a fait le choix d'**ouvrir certains bassins au public**.

Ces aménagements donnent lieu à des **enquêtes d'usages et des ateliers de concertation** pour réfléchir ensemble au devenir du territoire d'eau et à la cohabitation des usages récréatifs avec la nécessaire **préservation des espèces** présentes (faune et flore), à l'image du projet d'ouverture pérenne au public du bassin de Pont-Yblon.



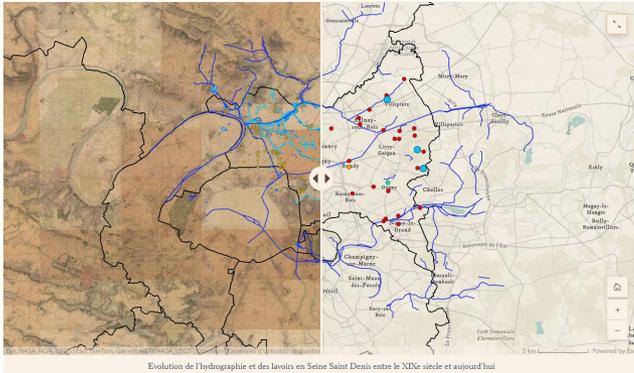
*Concertation des habitant.es sur les usages souhaités et les futurs aménagements autour du bassin en eau de Pont-Yblon (Le Blanc-Mesnil), en coopération avec la Direction de l'Innovation et de la Transformation Usagers (DITU)*

*Atelier pour le réaménagement de la place Jean Mermoz (Neuilly-Plaisance) avec les agentes du centre de PMI, en coopération avec le CAUE93*

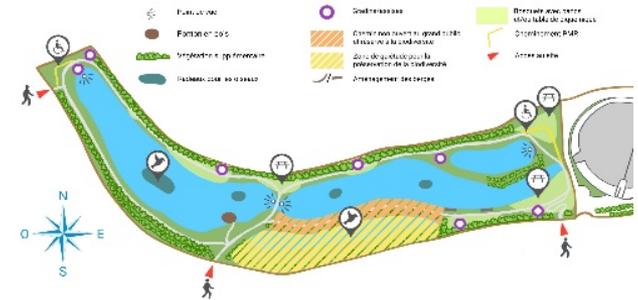


D'autres ateliers sont organisés pour l'aménagement d'**espaces démonstrateurs** où l'eau sera particulièrement mise en valeur. C'est le cas sur la place Jean Mermoz, située en face d'une PMI départementale, où les futurs usagers ont été invités à proposer des aménagements conciliant des objectifs environnementaux (infiltration de l'eau de pluie, végétalisation) et paysagers.

# Et d'autres actions à venir...



Réalisation d'une story-map valorisant l'exposition « Les Futurs de l'eau en Seine-Saint-Denis » réalisée par des étudiants de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.



Ouverture pérenne au public du site départemental des bassins de Pont-Yblon (Le Blanc-Mesnil).



Réaménagement de la place Jean Mermoz (Neuilly-Plaisance)



Publication d'une « Doctrine technique » traduisant opérationnellement Le Manifeste



Redécouverte de la Vieille-Mer dans le parc Georges-Valbon (La Courneuve).

# Merci !



*L'équipe du Bureau de l'Eau dans la Ville  
(Direction de l'eau et de l'assainissement du Département de Seine-Saint-Denis) :*

*Linda Abbas, Luisa Coppolino, Manon Delègue, Eva Hayes, Colombine Heyd,  
Victor Preschez, Ronan Quillien (responsable) et Gaële Rouillé-Kielo*